

**Mirabeau**

# LE RIDEAU LEVÉ

OU L'ÉDUCATION DE LAURE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France



# EXTRAIT

DOMINIQUE LEROY ebook

## Dans la même collection :

Chez la même éditrice, ouvrages disponibles en version numérique ([cliquer sur le lien pour atteindre les fiches des ouvrages](#)) :

Vicomtesse de Cœur-Brûlant [Marquise de Mannoury]  
[Les Cousines de la colonelle](#)

Louise Dormienne [Renée Dunan]  
[Les Caprices du sexe ou Les Audaces érotiques de mademoiselle Louise de B...](#)

Alexandre Dumas  
[Le Roman de Violette](#)

Miss Clary F...  
[Petites alliées](#)

Mirabeau  
[Hic et Hec ou L'Art de varier les plaisirs](#)

Nicolas-Edme Restif de la Bretonne  
[L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour](#)

Claude Seignolle  
[Sexie ou L'Éloge de la nymphomanie](#)

Spaddy [Renée Dunan]  
[Colette ou Les Amusements de bon ton Dévergondages](#)

Oscar Wilde  
[Teleny](#)

Honoré-Gabriel Riquetti,  
comte de Mirabeau

# Le Rideau levé

ou L'Éducation de Laure

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

**DOMINIQUE LEROY eBook**

Collection créée par J.-M. Lo Duca

## Couverture et illustrations anonymes

Si vous désirez être tenu au courant de nos publications, il vous suffit de nous adresser un courrier électronique à l'adresse suivante :

email : [contact@dominiqueleroy.fr](mailto:contact@dominiqueleroy.fr)

Site internet : <https://www.dominiqueleroy.fr/>

*Ce livre numérique est une création originale notamment protégée par les dispositions des lois sur le droit d'auteur. Il est identifié par un tatouage numérique permettant d'assurer sa traçabilité. Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'Article L. 122-5, d'une part que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (Article L. 122-4) Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.*

*All rights reserved. No part of this book may be reproduced in any form, by any means, without the prior written consent of the publisher.*

© 2001-2019 by Éditions Dominique Leroy, Paris, France

ISBN (Multiformat numérique) : 978-2-37433-213-0

Date de parution, deuxième édition numérique : avril 2019

LE RIDEAU  
LEVÉ,  
OU  
L'ÉDUCATION  
DE LAURE.

---

Bastards, Censeurs strabulaires ;  
Fuyez, Devois, Hypocrites ou Four ;  
Prudes, Gueux, & vous, vieilles Mégères ;  
Nos doux transports ne font pas faits pour vous.

---

TOME PREMIER.



DON.  
21/11/009.

A CYTHÈRE.

---

M. DCC. LXXXVIII.

## Table

Titre de la première partie (*fac-similé*)

Préface

Lettre de Sophie au chevalier d'Olzan

Laure à Eugénie

Éducation de Laure

Histoire de Rose

## Préface

« *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.* » C'est par cette apostrophe adressée au marquis de Dreux-Brézé que Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, alors député du Tiers État, se rendit célèbre le 23 juin 1789 à l'Assemblée nationale.

Homme politique et écrivain, orateur brillant, d'une intelligence remarquable, il participa à la rédaction de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* et œuvra à la libéralisation de la presse avec la création de sa gazette, le *Courrier de Provence*, dans laquelle il publiait le compte rendu des séances de l'Assemblée nationale. Interdite dès les premières livraisons, elle parut cependant jusqu'en septembre 1791. Ce grand tribun, d'une laideur fascinante, demeure un redoutable séducteur ; il eut une vie privée très chaotique qui sera en quelque sorte le prologue de son œuvre libertine.

Né le 9 mars 1749 au château de Bignon dans le Gâtinais (Loiret), il eut une adolescence orageuse, son père le détestait et le fit plusieurs fois emprisonner par lettres de cachet.

Incarcé au château d'If, puis transféré au fort de Joux à Pontarlier en 1776, c'est là qu'il fit la connaissance de Sophie de Ruffay, l'épouse du sexagénaire marquis de Monnier, premier président à la Cour des comptes de Dole. Les amants s'enfuirent en Suisse et aux Pays-Bas, mais rattrapé par la fureur

.../...



MIRABEAU.



## Histoire de Rose

J'avais dix ans quand ma mère m'envoya chez une sœur qu'elle avait en province, où je passai plus de six mois. Elle n'avait qu'une fille, qui avait au moins six ans au-dessus de moi. Jusqu'à ce moment, toujours retirée chez ma mère, dont la dévotion ne permettait à personne d'approcher de nous, mes frères au collège, j'étais toujours seule, ou à l'église avec ma mère ; je ne me connaissais pas encore, mais je m'ennuyais beaucoup. J'aimais bien mieux être aux églises que de rester au logis ; car, quoiqu'elle se mît très souvent dans les coins les plus retirés, j'apercevais au moins, à la dérobée, quelque figure humaine qui attachait mes regards.

Il y avait longtemps que ma mère promettait à ma tante, qui me demandait, de m'envoyer chez elle ; je le désirais avec d'autant plus d'impatience, que je savais qu'elle ne ressemblait pas à ma mère. Une occasion survint qui l'y détermina. Mon frère aîné était menacé de la petite vérole ; elle me fit partir au plus tôt.

Ma tante et ma cousine me reçurent avec mille démonstrations d'amitié. Dans les premières caresses, Isabelle demanda que je couchasse avec elle. Je ne sais si elle ne s'en repentit pas bientôt, par la contrainte que cet arrangement lui donna dans les premiers temps. Cependant, le soir, avant de nous endormir, elle m'embrassait, et le matin je lui rendais ses caresses. Les quinze premiers jours passés, la contrainte me parut diminuer, et le soir elle retroussait

nos chemises pour appuyer ses fesses contre les miennes, et me donner le baiser des quatre sœurs.

Une nuit, entre autres, que je ne pus pas m'endormir aussitôt qu'à l'ordinaire et qu'elle me croyait très enfoncée dans le sommeil, je sentis qu'elle remuait le bras avec un petit mouvement ; sa main gauche était sur le haut de ma cuisse ; je l'entendis qui haletait et poussait une respiration entrecoupée ; elle remuait doucement le derrière ; enfin elle fit un grand soupir, se tint tranquille et s'endormit. Surprise de tout cela, et n'y pouvant rien comprendre, je craignais qu'il ne lui fût arrivé quelque chose d'extraordinaire ; cependant, comme je la trouvai fraîche et gaie le lendemain, mon inquiétude cessa. Depuis ce jour, je m'aperçus qu'elle répétait tous les soirs ce même manège, auquel je ne concevais rien pour lors ; mais je ne tardai pas à en être instruite.

Ma tante avait une femme de chambre âgée tout au plus d'une vingtaine d'années. Isabelle était souvent enfermée dans sa chambre avec elle. Justine brodait parfaitement en tous genres, et ma cousine allait recevoir ses leçons ; elle ne voulait point, disait-elle, que je l'interrompe, parce que je l'empêcherais de faire les progrès qu'elle désirait ; je donnai d'abord dans ce panneau, qui cependant n'en était pas tout à fait un, puisqu'en effet elle apprenait à manier parfaitement l'aiguille. Enfin, piquée de n'être point admise en trio, et remarquant entre elles une certaine intelligence, ma curiosité fut vivement excitée. Curiosité de fille est un démon qui la tourmente : il faut qu'elle lui cède, qu'elle y succombe.

Un jour que j'étais restée seule, ma tante étant sortie avec Isabelle et Justine ayant profité de ce moment pour en faire autant, je le mis en usage pour aller dans sa chambre examiner si je ne trouverais pas quelque moyen, ou quelque ouverture de laquelle je

pourrais découvrir ce qu'on pouvait y faire ; j'aperçus, au coin du lit où couchait Justine, une porte dans la ruelle, que je parvins à ouvrir à force de la secouer, et qui conduisait dans une chambre sombre, toute remplie de vieux meubles, presque jusqu'au plancher ; il n'y avait de libre qu'un passage qui conduisait à une autre porte qui donnait sur un escalier dérobé, duquel on descendait dans une petite cour, d'où l'on sortait dans une ruelle déserte et écartée.

Ma tante croyait ce quartier bien fermé ; mais si elle en avait les clefs, Justine avait trouvé le moyen d'en avoir le passage libre. Dans cette espèce de garde-meuble, il y avait, à quelque hauteur, à l'égalité du pied du lit, une ouverture qui avait été ménagée dans la muraille pour y mettre une croisée qui aurait donné du jour dans cette chambre, étant vis-à-vis les fenêtres de celle de Justine ; mais l'usage qu'on faisait de cette pièce rendant cette précaution inutile, cette ouverture était couverte par la tapisserie qui entourait la chambre de Justine.

Je m'aperçus de cette ouverture, je grimpai sur les meubles pour chercher s'il n'y aurait pas quelque trou ; n'en trouvant pas d'assez grand, je pris mes ciseaux, et je fis une ouverture suffisante pour découvrir toute la chambre, et particulièrement le lit, auquel je ne pensais guère alors. Charmée d'avoir trouvé ces moyens et dans le dessein d'en profiter, je me retirai au plus vite, en refermant la porte. J'avais remarqué que lorsque Isabelle allait dans la chambre de Justine, c'était presque aussitôt après le dîner.

Un jour, ma tante devait aller passer l'après-midi chez une de ses amies, où quelque affaire devait la retenir et où elle ne comptait nous mener ni l'une ni l'autre ; ma cousine me dit en particulier qu'elle devait apprendre ce jour-là quelques points nouveaux, et que je pouvais aller chez des voisines, ou m'occuper de

mon côté, afin qu'elle ne fût point troublée ; il ne m'en fallut pas davantage.

Dès qu'on fut hors de table, je fis semblant de sortir de la maison et d'aller dans le voisinage ; mais je remontai doucement dans la chambre de Justine, qui habillait ma tante. Je fus me renfermer dans la chambre noire, cachée parmi les meubles, l'œil attaché sur l'ouverture que j'avais agrandie. Je ne fus pas longtemps sans voir arriver ma cousine, qui prit à la main un ouvrage de broderie ; je crus alors que j'allais passer un après-midi bien ennuyeux, et je me repentis de ma curiosité que je maudissais de tout mon cœur.

Justine y vint peu de temps après avec ma tante, qui demanda où j'étais ; le cœur me palpait ; elle lui répondit qu'apparemment j'étais allée chez des petites amies de mon âge où je me rendais quelquefois ; elle ne prit pas d'autres informations ; voyant sa fille occupée, elle s'en fut, et je les vis toutes deux examiner par la fenêtre si ma tante sortait. Aussitôt qu'elle fut dehors, ce que j'entendis à leur discours, Justine ferma les verrous ; elle vint ouvrir la porte de la chambre où j'étais, et fut à celle de l'escalier dérobé. La frayeur d'être découverte me saisit ; j'étais accroupie pour me cacher parmi les meubles, elle ne s'aperçut de rien, et retourna dans sa chambre. Dès qu'elle y fut rentrée, Isabelle mit de côté son ouvrage et s'avança près d'un miroir, pour raccommoder sa coiffure et rajuster son mouchoir de cou, que Justine lui arracha, en lui prenant les tétons, lui faisant compliment sur leur rondeur et sur leur fermeté ; puis découvrant les siens, elle en fit la comparaison entre eux.

Au milieu de leurs amusements, j'entendis, sur l'escalier de la petite cour, quelqu'un qui montait et qui, trouvant libre l'entrée de la première porte,

qu'apparemment Justine avait été ouvrir, vint gratter à celle de la chambre ; je ne pus le voir passer, étant enfoncée et cachée pour n'être point vue moi-même. Justine le fit entrer et fut refermer les portes avec soin.

Quand il fut dans la chambre, je le reconnus aussitôt : c'était un grand jeune homme, un peu parent de la maison, qui venait quelquefois voir ma tante. Isabelle avait la gorge découverte. Courbelon fut sans façon la lui baiser et y fourra la main, tandis que l'autre fut se perdre sous sa jupe ; Justine, à son tour, fut traitée de même ; le temps ne me paraissait plus long. Il prit Isabelle dans ses bras, la jeta sur le pied du lit, et la troussa tout à découvert ; je vis alors son ventre, ses cuisses et sa fente ; elle était peu garnie de poil, mais il était fort noir ; il la baisait et remuait le doigt au haut de cette fente, tandis que le doigt de la main gauche y était tout enfoncé ; Justine, déboutonnant sa culotte, en tira une machine fort longue, raide et très grosse ; ma cousine la prit ; il voulait la mettre à la place de son doigt, mais j'entendis Justine lui dire :

« Non, Courbelon, je ne le souffrirai pas ; si je deviens grosse, je saurai m'en tirer, mais si jamais Isabelle était dans ce cas-là, où pourrions-nous toutes deux nous cacher ? Caressez-la, donnez-lui du plaisir, mais ne lui mettez pas. »

Tous ces discours, que j'entendais parfaitement, étaient autant d'énigmes dont je cherchais le mot. Je vis cependant Courbelon se retirer à contrecœur, et, tout en pestant, il continua de caresser Isabelle, en la chatouillant comme il avait commencé, tandis que ma cousine tenait à pleine main ce gros instrument que Justine avait mis en liberté.

Quelques moments après qu'il eut recommencé les mouvements de ses doigts, j'entendis et vis faire à

.../...



***Pour poursuivre la lecture, retourner  
sur le site de la librairie numérique pour  
télécharger le livre complet.***

## **Le livre, l'auteur :**

Auteur : Gabriel-Honoré Riquetti,  
comte de Mirabeau

Titre : LE RIDEAU LEVÉ  
ou L'Éducation de Laure

*« Pour les femmes et les hommes libres, la recherche consciente et joyeuse de la volupté donne du sens à l'existence. »*

Après avoir partagé un hédonisme priapique, Laure dit à sa tendre amie et confidente : « Tu connais ton pouvoir sur moi ; tu sais combien je te chéris ; tu réunis aujourd'hui tous les sentiments de mon cœur. Je t'apporterai un bijou semblable à celui de Valsay, mais moins dangereux ; s'il n'est moins naturel... J'irai à mon tour essayer tes pleurs. Oui, tendre amie, oublions l'univers, pour ne nous en tenir qu'à nous-mêmes. »

Ce livre est un roman pédagogique à la manière d'*Émile* et un roman autobiographique à la manière de *La Vie de mon père*. Mirabeau dit avant Fourier que toutes les pratiques sexuelles sont possibles si elles s'accompagnent d'une bonne éducation et du bonheur d'aimer tendrement.

L'œuvre érotique de Mirabeau est empreinte d'une savoureuse atmosphère de libertinage, celui du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque où les esprits éclairés tenaient pour droit naturel et inaliénable la recherche du plaisir



physique, au même titre que celui du bonheur ou de la liberté.

Collection L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France créée par J.-M. Lo Duca.

Enfer : « *Partie fermée d'une bibliothèque où l'on tient les livres licencieux, interdits au public.* » (Larousse 1966).

Cette collection offre aux amateurs avertis, aux chercheurs, les titres de littérature érotique répertoriés par Guillaume Apollinaire et Pascal Pia jusqu'en 1972, date à laquelle on n'ajouta plus de nouveaux livres dans l'Enfer de la Bibliothèque Nationale de France à Paris.

*Roman numérique illustré, 156 pages, orné de 6 illustrations anonymes, couverture en couleurs. (Enfer de la BnF, cote n° 832)*

Éditeur : Dominique Leroy

<https://www.dominiqueleroy.fr/>

# Mirabeau

## LE RIDEAU LEVÉ OU L'ÉDUCATION DE LAURE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

*Le Rideau levé ou L'Éducation de Laure* fut publié pour la première fois en 1786, par Jean-Zacharie Malassis, grand-père de l'éditeur de Baudelaire, Auguste Poulet-Malassis.

Ce livre est un roman pédagogique à la manière d'« *Émile* » et un roman autobiographique à la manière de « *La Vie de mon père* ».

Mirabeau dit avant Fourier que toutes les pratiques sexuelles sont possibles si elles s'accompagnent d'une bonne éducation et du bonheur d'aimer tendrement.

Après avoir partagé un hédonisme priapique, Laure dit à sa tendre amie et confidente :

*« Tu connais ton pouvoir sur moi ; tu sais combien je te chéris ; tu réunis aujourd'hui tous les sentiments de mon cœur. Je t'apporterai un bijou semblable à celui de Valsay, mais moins dangereux ; s'il n'est moins naturel...*

*J'irai à mon tour essayer tes pleurs.*

*Oui, tendre amie, oublions l'univers, pour ne nous en tenir qu'à nous-mêmes »*

DOMINIQUE LEROY